

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Commission Sectorielle d'Implantation et de Suivi de l'Enseignement à Distance dans les Etablissements d'Enseignement Supérieur



Proposition d'une démarche d'expertise d'un cours en ligne

Simplifiée et amendée par le

**CSF de la Faculté des Sciences Université d'Alger 1 –
Benyoucef BENKHEDDA**

1. Expertise technique et pédagogique d'un cours en ligne

Tout candidat doit émettre une demande via la «Fiche de candidature pour l'expertise d'un cours enseigné mise en ligne » (en précisant le lien du cours à expertiser) accessible sur le site de la faculté des sciences de l'université Alger 1.

La procédure de l'expertise du cours en ligne est comme suit :

1. Le décanat met en place une Cellule-e-learning, dénommée "C-e-L Fac des Sci." Chargée de l'évaluation de la scénarisation pédagogique du cours sur Moodle d'après le modèle de la charte d'organisation issue du guide méthodologique de la CNEAD.
2. Le CSD réceptionne les demandes émanant des enseignants et désigne les experts e-learning (2 experts). Il désigne également les 3 experts pour l'évaluation du contenu scientifique du cours comme à l'accoutumée (dans le cas où le photocopié n'a pas encore été validé);
3. Le CSF valide les experts et envoie à la *C-e-L Fac des Sci.*;
4. La *C-e-L* envoie aux experts e-learning et leur donne l'accès à la plateforme Moodle;
5. Le CSD valide les expertises;
6. Le CSF effectue la validation finale.

2. Critères d'évaluation

Cinq points principaux définissent ces critères :

- a. **Support de diffusion** : Seule la plateforme Moodle de l'établissement est considérée comme support de diffusion dédié à l'enseignement hybride.
- b. **Inscription des étudiants**: C'est une condition *sine qua non* pour le lancement de l'expertise. Si le cours n'a pas été enseigné en ligne sur ladite plateforme, aucune expertise n'est engagée et le candidat n'ouvrira pas droit à l'attestation.
Une attestation délivrée par le chef de département prouvant l'enseignement du cours en ligne doit être jointe avec le dossier.
- c. **Période d'enseignement** : Le cours doit être enseigné avant au moins le semestre de dépôt du dossier.
- d. **Structuration**: Le cours ne doit pas être présenté intégralement sous la forme d'un seul fichier (PDF, word , power point ou autre), et il doit inclure des activités d'apprentissage au profit des étudiants inscrits . Le cours doit suivre la structure pédagogique d'un cours en ligne, à savoir : les activités d'apprentissage, les interactions, l'accompagnement en direct, etc.

- e. **Visioconférence** : Une visioconférence réalisée par le candidat est obligatoire pour les unités de découverte ou transversale, en revanche , elle est facultatif pour les unités fondamentales

Le cours est à expertiser à travers la grille suivante :

Grille d'expertise par expert

Conditions de recevabilité

- 1- La matière est-elle présentée dans sa totalité sous format d'un seul fichier(PDF ou doc,...) ?
- 2- Cours ouvert aux étudiants
- 3- La visioconférence est-elle présente ?

Oui/Non
Oui/Non
Oui/Non

ÉCHELLE D'APPRÉCIATION

Structuration

Excellent [18-20]	Très-bien [16-18[Bien [14-16[Assez-bien [12-14[Passable [10-12[Insuffisant < 10	Absent (0)
----------------------	----------------------	-----------------	-----------------------	---------------------	---------------------	------------

Évaluation

**Note/20
(Moyenne)**

- Une brève description scientifique et pédagogique du cours: les objectifs, VHH, coefficient, crédit, public cible et la présentation de l'auteur figurent-ils sur la page d'accueil?
- Les objectifs sont-ils clairement et correctement formulés ?
- Existe-t-il un test pour une évaluation diagnostique?
- Le contenu est-il scindé en unités d'apprentissage (plusieurs sections ou plusieurs tuiles) ?
- Les outils d'aide sont-ils proposés (ressources numériques, URL : vidéos, documents, conférences, séminaires, etc.) ?
- Existe-t-il des activités d'apprentissage ? (Concernant les TD et les TP, ces activités peuvent être des éclaircissements et/ou des aides à la préparation)
- Les types d'exercices (QCM, ordonnancement, trous, ...) proposés dans le processus d'évaluation formative sont-ils adaptés aux compétences visées ?
- L'enseignant propose-t-il des outils d'interactions, d'échanges et de collaboration ?

Résultat de l'expertise

Note/20	% (calculé sur la base de la moyenne des notes)	Moyenne
---------	---	---------

Expert 1

Expert 2

Écart

3. Conditions de validation

La validation du support est conditionnée par une note de **10/20** (ou 50%). Après l'approbation des résultats de l'expertise, le candidat doit apporter des améliorations si la note moyenne des notes est comprise entre **6/20 et 10/20** ou (30% et 50%).

La vérification de l'écart sera effectuée si un des experts a donné une note inférieure à 10/20 (50%), même si la moyenne des deux experts est supérieure à 10/20 (50%). Dans ce cas une troisième expertise s'impose.

En cas d'un avis défavorable des deux experts, le processus de l'expertise sera relancé de nouveau dans la même session ou dans la session prochaine après étude du recours de l'enseignant.

4. Modèle de l'attestation

L'attestation contient les informations suivantes :

- ✓ Mention « Délivrée pour un dossier de candidature au professorat ou habilitation universitaire ».
- ✓ Nom et prénom de l'enseignant.
- ✓ Structure de rattachement (établissement, faculté, département).
- ✓ Intitulé et nature de la matière (Cours, TD, TP).
- ✓ Niveau enseigné.
- ✓ Date et heure de dépôt du cours.

Annexe 1 : Fiche de candidature pour l'expertise d'un cours enseigné mise en ligne

(à remplir électroniquement et à déposer auprès du comité scientifique)

- A déposer par le candidat auprès du service de la PG du département de rattachement.
- Le CSF est invité à envoyer une copie au C-e-L Fac des Sci.
- Joindre avec cette candidature une copie de l'attestation de production pédagogique ainsi que l'attestation d'enseignement en ligne si nécessaire.

L'enseignant(e) :.....
Nom et Prénom :.....
Tel :.....
Email :.....
Faculté /institut :.....
Département :
Intitulé de la matière (Mettre le titre du cours mentionné sur la plateforme) :.....
Nature (Cours, TD, TP) :.....
Niveau enseigné :.....
Lien du cours sur la plateforme

Nous tenons à vous informer que l'expertise porte sur les critères suivants :

1. *Le polycopié du cours (format papier) doit être validé par les instances scientifiques*
2. *Le cours doit être enseigné en ligne durant au moins le semestre précédent*
3. *La description de la matière sur la page d'accueil*
4. *Proposition des ressources d'aide (documents, lien utiles, etc.)*
5. *Présence des activités d'apprentissage en vue d'une évaluation formative*
6. *La matière doit être conçue en unités d'apprentissage*
7. *La formulation des objectifs ou des compétences visés*
8. *La présence des outils d'interaction et de visioconférence via la plateforme*

Charte

L'insertion des références bibliographiques est obligatoire pour tout support pédagogique personnel basé sur des ressources externes éditées par d'autres auteurs.

Pour éviter le plagiat*, il faut savoir que :

- ❖ Toute section ou citation incluse dans votre document à mettre en ligne, qui est empruntée intégralement ou partiellement d'un autre document (quelle que soit sa provenance et son importance en termes de quantité, ne serait-ce que quelques lignes), doit être mise entre guillemets en indiquant clairement le ou les sources d'origine dans la liste des références bibliographiques.
- ❖ Toute section paraphrasée d'un autre document, incluse dans le vôtre document à mettre en ligne, doit être impérativement accompagnée de la citation claire et précise des références bibliographiques.
- ❖ Tout type d'adaptation (traduction ou toute autre forme) insérée dans votre document à mettre en ligne, nécessite la citation d'une manière claire des références des sources d'origine.

**Pour plus d'informations sur les précautions à prendre pour éviter tout plagiat, veuillez consulter l'arrête 933 du 128 juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat .*

Je Déclare avoir pris connaissance de l'éthique de production des supports pédagogiques et j'assume mon entière responsabilité quant au dépôt en ligne de mon support pédagogique sur la plateforme de l'enseignant à distance de l'Université d'Alger 1.

Lu et approuvé (Nom, prénom et signature)

Annexe 2 : Modèle du PV d'expertise

Suite aux résultats d'expertise de la matière en ligne déposé par :

Enseignant : (**Nom et prénom**)

Faculté /Institut :

Département :

Intitulé de la matière :

Nature (Cours, TD, TP) :

Niveau enseigné :

Période d'enseignement (semestre / année) :

URL du cours enseigné :

Date et heure de l'expertise :

Un avis (**indiquer favorable ou défavorable**) est émis pour l'établissement de l'attestation par les instances compétentes.

Alger le :.....

Nom et prénom

Signature de l'expert

Annexe 3 : Modèle de l'attestation

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université/Ecole :.....

Faculté / institut/département

ATTESTATION

N°

(Délivrée pour un dossier de candidature au Professorat ou à l'Habilitation universitaire)

Suite au PV du CSF validant les expertises du cours en ligne (**insérer numéro et la date du PV**), Monsieur (**Doyen ou président du CSF**) de la faculté /institut)..... , atteste que :

L'enseignant(e):.....

Faculté/Institut:Département:

a mis en ligne sur la plateforme de l'enseignement à distance de l'Université la matière :

- Intitulé :
- Nature (Cours, TD, TP) :
- Niveau enseigné :

Alger le (**insérer la date**)

Le (Doyen, Président du CSF,.....)

Signature